

**RECRUTEMENT D’UN CABINET DE TRADUCTION**

**TERMES DE REFERENCE**

**Décembre 2023**

1. **PRESENTATION DE LA CRRH-UEMOA**

La Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l’Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (« CRRH-UEMOA ») a été créée en juillet 2010 sous la forme d’un Établissement financier à caractère bancaire. En mobilisant des ressources à long terme sur les marchés financiers ou auprès de partenaires au développement, la CRRH-UEMOA a pour objet le refinancement des prêts à l’habitat consentis par les banques et SFD à la population des huit pays de l’UEMOA.

Les refinancements de la CRRH-UEMOA sont destinés à créer une émulation au niveau du système bancaire de l’Union en matière d’offre de prêt à l’habitat et de favoriser sa généralisation, permettant ainsi à nombre de ménages ayant des revenus moyens, voire modestes, d’acquérir un logement.

La CRRH-UEMOA participe également à l’animation du marché financier de l'UEMOA par ses émissions obligataires régulières qui permettent d’enrichir l’offre de titres destinée aux investisseurs.

La CRRH-UEMOA a reçu l’agrément de la Commission Bancaire de l’UMOA en novembre 2011. Elle est notée AA+ par l’agence Bloomfield et Ba2 par l’agence internationale de notation Moody’s.

Ses principaux actionnaires sont la BOAD (Banque Ouest Africaine de Développement), IFC (International Finance Corporation), la BIDC (Banque d’Investissement et de Développement de la CEDEAO), Shelter Afrique et les banques commerciales de l’UEMOA.

A la faveur d’un nouveau plan stratégique quinquennal portant l’ambition d’accroître son impact, la CRRH-UEMOA a étendu son activité avec trois axes d’interventions couvrant le spectre des besoins des banques : le refinancement des portefeuilles de prêts hypothécaires, la titrisation de portefeuilles de prêts hypothécaires et les solutions de garantie. Dans le cadre de la mobilisation de ses ressources, la CRRH-UEMOA contracte avec des bailleurs de fonds Américains et autres. Elle souhaite à cet effet, recruter un prestataire bilingue (Anglais - Français) pour l’assister dans la l’élaboration, la traduction des documents contractuels et autres types de documents de l’anglais vers le français et vice versa.

La CRRH-UEMOA jouit d’un Accord de siège avec la République Togolaise qui lui accorde les privilèges et immunités reconnus aux organisations diplomatiques établies au Togo. Dans ce cadre, elle est exemptée d’impôts et taxes sur toutes les prestations et acquisitions de biens et services.

1. **CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Dans le cadre de la mobilisation de ses ressources, la CRRH-UEMOA entretient des relations contractuelles ou des partenariats avec des institutions internationales ou des bailleurs de fonds Américain. Elle souhaite recruter un prestataire pour l’assister dans la traduction des documents liés à ces différentes transactions et projets.

Compte tenu des différents engagements que la CRRH-UEMOA prendra lors de ces transactions, il serait judicieux qu’elle puisse s’assurer d’une bonne compréhension des documents.

1. **RESPONSABILITE**

Le Cabinet recherché devra assurer et garantir une parfaite conformité et une cohérence terminologique des documents traduits.

A cet effet, il travaillera avec la Direction Générale et tous les services qui lui solliciteront au besoin.

1. **MISSIONS**

Le Prestataire aura donc les missions ci-après :

* Traduire des documents économiques, financiers, juridiques, administratifs, techniques et opérationnels du français vers l'anglais ou de l’anglais vers le français ;
* Assurer la qualité linguistique, la cohérence terminologique et la précision des traductions ;
* Travailler en étroite collaboration avec les équipes internes pour comprendre les spécificités des projets et des documents à traduire ;
* Respecter les délais convenus pour chaque projet de traduction ;
* Effectuer des révisions et des corrections au besoin.
1. **RESULTATS ATTENDUS**
* Traductions de haute qualité respectant la terminologie spécifique à chaque domaine ;
* Documents traduits reflétant la précision et la cohérence nécessaires pour le public visé ;
* Respect des délais convenus pour chaque projet de traduction ;
* Collaboration efficace avec les équipes internes pour comprendre les besoins spécifiques à chaque document.
1. **PROFIL**
	1. **Profil du cabinet**

Le cabinet recherché devra être un cabinet agréé, spécialisé en traduction avec plus de dix années d’expérience, et disposer d’un personnel professionnel qualifié et compétent pour réaliser les traductions. Elle devra apporter les évidences de la réalisation de missions similaires dans l’UEMOA ou en l’Afrique.

À cette fin, le Cabinet s’engagera fermement à mettre à disposition une équipe d’experts en traduction pour intervenir sur les dossiers de la CRRH-UEMOA. Les CV de ladite équipe seront examinés et approuvés par la CRRH-UEMOA.

* 1. **Profil de l’équipe**

L’équipe proposée devra faire ressortir les compétences suivantes :

* + 1. Un consultant traducteur
* ayant un diplôme universitaire en traduction, langues étrangères, ou domaine connexe ;
* ayant une expérience avérée dans la traduction de documents économiques, financiers, juridiques, administratifs, techniques et opérationnels ;
* justifiant de dix années d’expérience dont au moins (3) ans d’expérience minimum en traduction, de préférence au sein d’une organisation internationale ou une institution financière.
	+ 1. Un consultant interprète
* ayant un diplôme universitaire en traduction, langues étrangères, ou domaine connexe ;
* ayant une expérience avérée dans la traduction de documents économiques, financiers, juridiques, administratifs, techniques et opérationnels ;
* justifiant de dix années d’expérience dont au moins (3) ans d’expérience minimum en interprétariat, de préférence au sein d’une organisation internationale ou une institution financière.

Ces consultants devront :

* avoir une maîtrise du français et de l'anglais, tant à l'écrit qu'à l'oral ;
* avoir une connaissance approfondie des termes techniques propres aux domaines économiques, financiers, juridiques, administratifs et techniques etc…;
* avoir une capacité à travailler de manière autonome, à gérer plusieurs projets simultanément, et à respecter les délais des livrables.

Par ailleurs, le Cabinet doit s’engager à faire preuve de professionnalisme et de discrétion pendant toute la durée de sa mission et ne divulguer ni pendant ni après celle-ci toutes informations confidentielles que la CRRH-UEMOA mettrait à sa disposition.

Tous les documents produits par le Cabinet seront la propriété de la CRRH-UEMOA.

1. **MODALITÉS DE SOUMISSION A LA PRÉSENTE CONSULTATION**

La soumission comprendra séparément une offre technique et une offre financière.

* 1. **L’offre Technique**

L'offre technique présentera :

* le cabinet,
* son track record,
* les délais de traduction, et
* la composition de l'équipe devant intervenir sur la mission avec les curriculums vitae détaillés de ses membres.
	1. **L’offre Financière**

La proposition financière, élaborée sur la base d'une tarification au mot et intégrant les frais de révision, devra être exprimée en francs CFA hors taxes.

L’indication de forfaits sera un avantage.

**Les offres techniques et financières codées devront être envoyées par courriel à l’adresse** **infos@crrhuemoa.org** **au plus tard le 23 janvier 2024 à 17 heures GMT.**

**Les codes devront être transmis par courriel séparé aux mêmes adresses.**

1. **AVERTISSEMENTS**

Les soumissionnaires dont les offres n'auraient pas été retenues, seront avisés en temps opportun sans aucune obligation de justification de la part de la CRRH-UEMOA, quant au soumissionnaire retenu ni aux critères de décision.

La CRRH-UEMOA se réserve le droit de sursoir à la consultation à tout moment s’en avoir à le justifier aux prestataires.